

EDITO



Chères Roquettoises, chers Roquettois,

Retour de la guerre en Europe, très forte hausse des prix de l'énergie, retour de l'inflation, l'année 2022 fera date.

Malgré cela, les activités sportives, culturelles et festives ont retrouvé leur dynamique passée à Roquettes.

Je tiens, en premier lieu, à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à une offre que peu de communes peuvent se targuer d'avoir.

Je remercie aussi l'ensemble des élus et les agents qui ont participé à la bonne gestion de la commune et à son embellissement.

J'adresse une pensée toute particulière à l'équipe du pôle social et au CCAS qui ont accompagné nos concitoyens dans le besoin. Leur disponibilité a notamment permis de multiplier par 3 le nombre de personnes vulnérables suivies par la commune depuis 2020. Je sais qu'ils continueront à apporter au quotidien aide et réconfort.

Pour 2023, il sera important de continuer à maîtriser l'urbanisation de la commune. Le nouveau Plan Local d'Urbanisme, voté en novembre devrait prochainement nous aider à y parvenir.

Conjointement, il nous faudra agir pour sauvegarder nos finances municipales fragilisées par une hausse inédite de l'énergie que nous consommons.

La sobriété énergétique, la modernisation de l'éclairage public et la rénovation des bâtiments municipaux déjà engagées vont nous aider à passer ce cap difficile.

Ces investissements générateurs d'économies préparent l'avenir. Ils aideront notre commune devenue plus vertueuse, à ressortir encore plus forte de cette crise.

La Poste ayant décidé de quitter Roquettes, il sera aussi essentiel que nous réussissions l'intégration de la nouvelle Agence Postale municipale qui ouvrira ses portes en Mairie au cours du premier trimestre.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023.

Je suis heureux d'inviter l'ensemble des Roquettois à la cérémonie des vœux (suivi d'un moment convivial) qui se déroulera le samedi 21 janvier à l'Espace Jean Ferrat.

Michel Capdecorme

Votre trimestre culturel

Programme

On sort ce soir ! **Festiv'Roquettes** Médiathèque

Janvier

- Vendredi 13 à 20h30 : On sort ce soir !
Muret Big Band «Crooners» avec Fabien Cicoletta de The Voice
- Samedi 14 de 16h30 à 18h : Atelier avec Séverine Duchesne, illustratrice. Sur inscription
Dédicaces de 18h à 18h30
- Vendredi 20 : Nuits de la lecture : Lectures Pyjama avec Lire et faire lire à 18h30
Café littéraire à 20h30

Février

- Du 3 au 5 : Expo Photos/Peintures au château
Vernissage le vendredi 3 à 19h
- Vendredi 10 : Rencontres scolaires avec Ingrid Chabbert
Dédicaces jeunesse et adulte à partir de 16h
- Samedi 18 à 10h30 : Lire et faire lire lectures

Mars

- Samedi 11 : Week-end Cinéma du Foyer Rural
Séance jeunesse à 16h, adulte à 20h30
- Vendredi 17 : Handijeu à l'école toute la journée
Vendredi 17 à 20h30 : Café littéraire
- Samedi 18 à 10h30 : Lire et faire lire lectures
- Samedi 18 : Carnaval du comité des fêtes
Départ à 14h30
- Vendredi 24 à 20h30 : Soirée de clôture
«Ça recommencera» spectacle de la Cie Danse des Signes

Invitation à la cérémonie des vœux

Vous souhaitez participer à la cérémonie des vœux à l'Espace Jean Ferrat le 21 janvier 2023 à 11h30 ? Merci de retourner complété ce bulletin à l'accueil de la Mairie.

Votre nom :

Adresse :

Téléphone :

Nombre de participants:

Si vous avez une question à poser à l'occasion de cette rencontre, merci de la préciser ci-dessous:

Important : la salle ne pouvant accueillir plus de 300 personnes, les personnes inscrites seront accueillies en priorité. Inscription aussi possible via le site internet de la commune.

Création d'une Agence Postale Communale (LPAC)

De nombreuses communes du territoire doivent à ce jour faire face au désengagement des services postaux et qu'il revient aux Municipalités de garantir une offre de service acceptable à ses habitants. C'est notamment le cas des communes de Roques, Pinsaguel, Lacroix-Falgarde, Eaunes, Longages, Saint-Léon, Lespinasse, etc.

La direction de la Poste a fait connaître à la commune sa décision de fermer prochainement le bureau de Poste de Roquettes sise au 28 avenue Vincent Auriol.

En application de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990, il peut être envisagé de créer une agence postale communale qui permet :

- à la commune d'avoir en particulier la maîtrise complète des horaires d'ouverture ainsi qu'une garantie de continuité de service tout au long de l'année ;
- de continuer à proposer aux Roquettois un certain nombre de produits ou services postaux qu'il paraît essentiel de pouvoir offrir avec une certaine proximité.

Le Conseil Municipal a approuvé le principe de création d'une agence postale communale (LPAC) dans la Mairie de Roquettes (délibération 2022-04-05 du 15 novembre 2022).

La commune effectuera des travaux de réfection de l'accueil dans le but d'accueillir cette agence postale communale début 2023. Le personnel municipal sera amené à gérer les services et prestations de la Poste en même temps que ses missions d'accueil relevant de la collectivité. Une indemnité compensatrice sera versée par La Poste, ce qui permettra globalement de couvrir les coûts pouvant être supportés par la commune.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Nous avons démarré la révision du PLU au mois de mars 2021 avec l'objectif de changer les règles actuelles d'urbanisation pour :

- **maintenir la qualité** de notre cadre de vie,
- **maîtriser la croissance** démographique pour qu'elle reste cohérente avec la taille réduite de notre commune, son niveau d'équipement et sa faible desserte en transports en commun,
- **préserver** les espaces naturels, la structure du village ancien, les éléments bâtis remarquables et les espaces agricoles,
- **développer les espaces récréatifs et la mobilité douce**, assurer la pérennité des activités existantes et redynamiser l'offre commerciale de proximité.

Après l'organisation de plusieurs débats en Conseil Municipal sur le Projet Aménagement et de Développement Durable (PADD) et la tenue d'une réunion publique d'information le 23 juin 2022, une nouvelle étape très importante du processus a été franchie.

Le Conseil Municipal du 15 novembre 2022 a arrêté le projet de Révision du PLU de la commune (délibération 2022-04-04).

Cela signifie que toute la phase de construction du nouveau PLU est aujourd'hui terminée.

Pour être applicable, il doit maintenant être soumis aux Personnes Publiques Associées (Préfecture, Chambre d'Agriculture, Communes voisines, Agglo du Muretain, etc.) qui ont trois mois pour en prendre connaissance, donner leur avis et faire éventuellement des remarques.

Un Commissaire Enquêteur chargé d'instruire le dossier et d'écouter les habitants de la commune sera ensuite nommé par le Tribunal Administratif.

Ce n'est qu'à la suite de l'enquête publique et du rendu d'avis du Commissaire Enquêteur que le Conseil Municipal actera que le nouveau Plan Local d'Urbanisme peut entrer en vigueur.

Pour rappel, la totalité des documents relatifs à la 2ème révision du PLU sont consultables en Mairie et sur le site internet à la page <https://www.roquettes.fr/revision-du-plu/> (menu Vie Municipale / Urbanisme / Révision en cours du PLU).

Naissances : CHABANE Djassim, le 05 mai 2022 - LAHORGUE MUNOZ Diego, le 18 mai 2022 - BOURRONCLE Valentin, le 10 juillet 2022 - SABAT Léo, le 18 juillet 2022 - ROUMENGAS COUSSEAU Ella, le 14 septembre 2022 - MARATONA Luca, le 16 août 2022 - CUSENZA BOUVET Georgia, le 08 octobre 2022 - FAURIE-GREPON Juliette, le 16 octobre 2022 - PEREIRA SERRANO Maxime, le 21 octobre 2022 - MAKOURI HELLMUTH Gianni, le 27 octobre 2022 - MAKOURI HELLMUTH Mehdi, le 27 octobre 2022.

Décès : CUISINIER Odette, le 24 mars 2022 - VILLAESCUSA André, le 06 juillet 2022 - AYNIE Robert, le 18 juillet 2022 - GUTIERREZ Karine, le 14 septembre 2022.

Mariages : DUPRÉS Jérémy et CLAVREUIL Isabelle, le 02 juillet 2022 - MARTINEZ Maxence et SUBIRANA Laura, le 21 juillet 2022 - VIEUSANGE David et KASSOUS Kadidjae, le 30 juillet 2022 - GENTILI Jérémy et SORIANO Mélanie, le 06 août 2022 - FLEURY Pascal et WINTER Christine, le 22 août 2022.

Enquête sécurité routière

Cette enquête a pour objectif de recueillir auprès des Roquettois les zones à risque dans le village. Vos retours nous permettront, avec le support du comité citoyen, d'identifier les zones prioritaires d'action et les moyens qui pourraient être mis en oeuvre pour améliorer la sécurité routière.

Vos réponses peuvent nous être retournées avant le 11/02/2023, idéalement en remplissant le formulaire en ligne en scannant le QR Code ci-contre, soit en remplissant le formulaire et en le retournant à l'accueil de la Mairie.



Par avance, nous vous remercions de votre participation.

1 Sur une échelle de 0 à 5 (0 = pas important, 5 = primordial) où placez-vous la sécurité routière et la circulation dans l'ordre des priorités communales ? (entourez votre choix)



2 Si vous avez identifié des zones accidentogènes, vous pouvez ci-dessous indiquer jusqu'à cinq lieux, la situation de déplacement sujette à un danger et les moyens techniques de sécurisation qui vous sembleraient pertinents.

| | Adresse du lieu de danger (merci d'être le plus précis possible) | Ce lieu est dangereux lorsque je suis... | | |
|--------|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|------------|----------------|
| | | ... à pieds | ... à vélo | ... en voiture |
| Lieu 1 | | | | |
| Lieu 2 | | | | |
| Lieu 3 | | | | |
| Lieu 4 | | | | |
| Lieu 5 | | | | |

Cochez les cases des solutions de sécurisation qui vous semblent pertinentes pour chaque lieu.

| | Lieu 1 | Lieu 2 | Lieu 3 | Lieu 4 | Lieu 5 |
|-------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Chicane peinture | | | | | |
| Chicane terre-plein | | | | | |
| Pose de cônes plastiques | | | | | |
| Panneau limitation de vitesse | | | | | |
| Radar pédagogique | | | | | |
| Passage piéton | | | | | |
| Ralentisseur | | | | | |
| Ligne blanche continue | | | | | |
| Signalisation routière - Stop | | | | | |
| Signalisation routière - Cédez-le-passage | | | | | |
| Autre proposition (à préciser ci dessous) | | | | | |

3 Vous avez coché "autre proposition" ci dessus et/ou souhaitez nous laisser un commentaire ? Merci de le préciser ci dessous.



Chers Roquettoises et Roquettois,

Tout ce qui est ci-dessous est issu de notre campagne électorale, a été réalisé ou est activement mené.

Urbanisme

- **Réviser le Plan Local d'Urbanisme.**
- **Réaménager le Château** et aménager le 2ème étage.
- **Repenser les abords du groupe scolaire** afin de fluidifier la circulation.
- **Rénover les bâtiments scolaires.**
- Soutenir l'implantation d'une **résidence seniors**.

Cadre de vie

- Favoriser l'échange et le partage en créant des **lieux de convivialité** (guinguette éphémère, café à thème).
- Créer des **jardins familiaux et des vergers partagés**.
- **Verdir** la commune.
- Créer des **aires de jeux** et des **espaces arborés** dans les quartiers qui en sont dépourvus.
- Agir en faveur de l'**installation de nouveaux médecins**
- Accorder un **accès plus large aux salles communales** (occupation et location facilitées).



Tous pour un, un pour tous

Chères Roquettoises, chers Roquettois,

2022 n'aura pas marquée la fin, tant espérée, de la pandémie de la Covid 19. Cette situation inédite s'accompagne malheureusement aussi d'une recrudescence des virus hivernaux. **Poursuivons nos efforts en respectant les gestes barrières afin de protéger les personnes vulnérables.**

L'année 2023 s'annonce d'ores et déjà comme un défi à la fois sur le plan sanitaire, social, économique mais aussi énergétique. **Cette année plus qu'aucune autre depuis longtemps s'appuiera sur la solidarité et le civisme de toutes et de tous pour faire face, ensemble, à ce contexte spinescent.**

Au niveau communal, nous sommes confrontés aux mêmes difficultés, enjoignant le conseil municipal à prendre des mesures visant à garantir la pérennité financière de notre collectivité. Ainsi, dans un souci de gestion raisonnée, il a été décidé d'élargir l'amplitude horaire de l'extinction lumineuse nocturne ainsi que de réguler le chauffage dans les bâtiments communaux, permettant une économie non négligeable.

Si 2022 aura encore été une année éprouvante pour toutes et tous, nous formons le vœu que celle qui s'annonce soit remplie d'espoir pour chacun d'entre vous ainsi que pour vos proches.

Communication

- Communication repensée pour garantir la **transparence**, l'**information ouverte** et la **participation** des Roquettois.

Associations

- Maintenir le **soutien financier aux associations** en instaurant des règles claires, justes et compréhensibles.
- Créer un **livret d'information** sur les activités de la commune.

Finance

- **Refinancer les emprunts.**

Economie locale

- Répertorier et **promouvoir tous les commerçants**, artisans et travailleurs indépendants roquettois.
- Privilégier la **coopération avec les entrepreneurs locaux**.

Intercommunalité

- Développer la **mutualisation avec les communes voisines** pour diminuer les dépenses.

Nos promesses se concrétisent au travers de nos actions, pour le bien de tous et de notre village.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2023.

Vivons Roquettes Ensemble

Chers Roquettoises et Roquettois,

Comme nous l'avons déjà indiqué, notre groupe a décidé de ne plus s'exprimer dans la communication municipale officielle, qui à nos yeux est biaisée et cache la réalité d'une gestion désorganisée de la commune par une partie du groupe majoritaire.

Retrouvez-nous désormais sur notre page Facebook (facebook.com/AlternativeRoquettes) et sur notre blog (AlternativeRoquettes.fr).

Nous y diffuserons des articles, régulièrement et objectivement, pour vous tenir informés de l'actualité des affaires communales.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2023.